

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR ET PRISE D'EFFET**

Règlement numéro 2025-455 intitulé taxation pour l'exercice financier 2026

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, que :

Lors de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Est tenue le 15 décembre 2025, le règlement intitulé Règlement No 2025-455 intitulé taxation pour l'exercice financier 2026.

Le présent règlement entrera en fonction le 1^{er} janvier 2026.

Le règlement peut être consulté sur notre site Internet au lien suivant :

<https://www.boltonest.ca/storage/app/media/municipalite/administration-et-finances/reglementation-municipale/reglements-administration/reglement-2025-455-taxationbudget2026.pdf>

AVIS DONNÉ à Bolton-Est, ce 16 décembre 2025



Mélisa Camiré
Directrice générale et greffière-trésorière